

**Institut Français de la Mer**  
**Procès-verbal de l'Assemblée générale**  
**du 17 juin 2021 (exercice 2020 et activités 2021)**

L'assemblée générale de l'Institut français de la mer (IFM) s'est tenu le mercredi 17 juin 2021, 47 rue de Monceau Paris 8ème, selon l'ordre du jour transmis avec la convocation en date du 30 mai 2021.

**1- Ouverture de l'Assemblée générale, Résultat des élections au Conseil d'Administration, du Président et du Bureau**

Compte tenu des membres présents (21) et des pouvoirs (55) envoyés au Président, aux membres du bureau et aux différents participants, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rend compte de l'élection du Conseil qui a été renouvelé par un vote par correspondance. Conformément à l'article 5 des statuts le conseil d'administration a procédé ce matin à l'élection du bureau.

Ont été élus à l'unanimité :

- Président : Eudes RIBLIER,
- Vice-présidente et vice-Présidents
  - Françoise ODIER
  - Fernand BOZZONI
  - Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE
- Délégué général : Jean-Louis FILLON
- Secrétaire général : Régis MENU
- Trésorier : Laurent SASSIER
- Membres du bureau : Marie-Christine MECHET, Bernard DUJARDIN, Olivier LAURENS, Gérard GAZZANO

Eudes RIBLIER salue le travail des administrateurs qui nous ont quittés :

- Jean-Noël GARD qui a énormément apporté au Bureau avant d'être rattrapé par la maladie. Jean-Noël a accepté de rester conseiller du bureau en particulier pour les affaires liées à l'art et à la culture.
- Jean-Bernard RAOUST dont le Président souligne en particulier le soutien indéfectible à l'IFM et la grande élégance. Jean-Bernard est remplacé au Conseil par François CADIOU, Président de BRS, qui a souligné également les grandes valeurs humaines de Jean-Bernard. François CADIOU a précisé qu'il était heureux de rejoindre le Conseil de l'IFM qui a toute sa place dans le Monde Maritime.
- Chantal SAYARET, qui a longtemps été la suppléante d'Antoine RUFFNACHT, au Conseil avant d'être élue à titre personnel. Chantal a décidé de prendre un peu de recul dans les activités maritimes et souhaité ne pas se représenter au CA.
- Jacques de SEYNES, décédé après un difficile passage en maison de retraite. Jacques a

toujours apporté son expertise au bureau. Nous le regrettons tous.

Le Président a accueilli les nouveaux membres élus :

- L'Amiral Bernard ROGEL qu'il remercie d'avoir accepté ce mandat. L'Amiral ROGEL indique qu'il est heureux de rejoindre notre assemblée où il compte beaucoup d'amis fréquentés dans d'autres lieux. Prêt à se mettre au travail, il précise que l'on peut compter sur toute son énergie
- Le Commissaire général des Armées (Marine) Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE, Rédacteur en chef de la Revue Maritime succède également à l'Amiral François PEZARD en qualité de Vice-président.

Le Président accueille également les nouveaux membres de droit : l'amiral Emmanuel de OLIVEIRA, Président de la SNSM, ainsi que l'amiral Eric CHAPLET, Vice-Chancelier du Mérite Maritime et Jean-Marc LACAVE, Délégué général d'Armateurs de France. Ces derniers lui ont demandé de les excuser.

Il remercie leurs prédécesseurs à notre Conseil, Xavier de LA GORCE, Pierre DEVAUX et Hervé THOMAS pour leur soutien tout au long de leurs mandats. Il rappelle en particulier l'action de Pierre DEVAUX et ses avis éclairés dans la présentation de nos dossiers de candidatures au Mérite Maritime.

## **2- Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 octobre 2020**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 octobre 2020 ne fait pas l'objet de remarques : il sera adopté lors du vote des résolutions.

## **3- Rapport moral/ d'activité**

### **3-1 La Revue Maritime**

La Président rappelle l'action de Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE rédacteur en chef en le remerciant pour son investissement.

Depuis notre précédente réunion de l'automne 2020, nous avons publié 2 numéros (518 et 519). Nous en sommes actuellement à la préparation du numéro 520 pour début juillet.

L'actualité comme l'investissement de tous a permis de stabiliser le nouveau format de la Revue ; nous sommes passés de 4 numéros de 120 pages par an il y a quelques années, à 3 numéros (rythme plus tenable) de 160 pages. Cette augmentation de format n'est finalement pas déterminante au plan budgétaire, le coût supplémentaire de 40 pages par numéro étant évidemment inférieur à celui d'un numéro de 120 pages. En dépit des relances du Président, les ressources publicitaires restent incertaines.

Comme la plupart des numéros depuis quelques temps déjà, le prochain comportera un élément central : après un dossier sur le 25ème anniversaire du SGMer à l'automne dernier, le compte rendu de séminaires de la Task Force Océan du CNRS sur l'Océan, Bien commun de l'humanité, le numéro 520 contiendra un important dossier sur la Méditerranée en prévision

des assises économiques de la mer de Nice des 14-15 septembre. Le suivant à l'automne sera consacré au canal de Suez.

L'implication des comités locaux est essentielle pour la richesse de la Revue. Pour le prochain numéro, ceux de Méditerranée ont été à la manœuvre.

Autour de cet axe central, et quelques prestigieuses signatures « politiques », nous maintenons autant que possible le caractère éclectique des thèmes abordés : sciences, économie, droit stratégie, histoire, culture, patrimoine, en sollicitant les auteurs que peuvent démarcher les membres du comité de rédaction, d'une part, mais aussi ceux que tout un chacun peut découvrir ou motiver pour écrire (ainsi, deux jeunes administrateurs-élèves des affaires maritimes).

La nouvelle périodicité est aussi plus satisfaisante dans la mesure où elle nous permet de mieux accompagner certaines tendances lourdes de l'actualité maritime ; ainsi, la réflexion Océan, Bien commun qui n'a pas fini de mobiliser à la fois nos capacités de réflexion et d'innovation, mais aussi nos moyens de communication, dont la Revue maritime.

### **3-2 Comités locaux**

#### **3-2-1 Comité Toulon Provence Corse (Jean-Yves Le Dreff).**

Notre comité n'a pu maintenir ses réunions mensuelles pendant la pandémie. Toutefois, plusieurs rencontres et un déjeuner à 6 personnes ont permis de garder une mobilisation des membres. Les échanges téléphoniques sont fréquents. Ils permettent de maintenir des liens entre nous tous.

Depuis le 2 Avril date du début du 3<sup>ième</sup> confinement notre comité a diffusé 14 fiches documentaires sur l'actualité maritime, ou sur des sujets historiques. Ces fiches sont diffusées chaque jour à une centaine de personnes du réseau IFM. Plusieurs présidents de comité IFM ont eu la bonne idée de relayer aussi certaines fiches dans leur réseau local.

Le maintien des contacts entre les membres de notre comité, la diffusion de fiches ont eu pour conséquence l'adhésion de nouveaux membres. Depuis le début de la pandémie 6 personnes sont venues rejoindre notre comité, pour le bonheur de tous.

Notre comité est très favorable à l'idée de valoriser les excellents « Mardis de la Mer » et à améliorer la communication de notre Institut.

A la demande du maire de la SEYNE nous participerons aux journées « Mer et Littoral » des 25 et 26 juin. Notre comité aura un stand pendant cet évènement.

La Président remercie Jean-Yves Le Dreff, et le félicite de cette belle initiative de fiches quotidiennes d'actualités, d'histoire, de géographie, etc, envoyées aux membres et ami de l'IFM pendant les confinements : un très gros travail pour tenir le rythme quotidien, avec en retour un lien fortement maintenu entre tous.

#### **3-2-2 Comité Marseille Fos Calanques (Michel BOURHIS)**

Les activités ont beaucoup de mal à redémarrer dans le contexte sanitaire actuel.  
Peu de choses ont été faites en 2020 et c'est donc un exercice très mitigé.

Le format de nos réunions aux flancs du sous-marin SAGA a dû être oublié depuis quelques mois

Le manque de rencontres et de partage de bons moments a vu le nombre de nos adhérents se réduire.

Nous allons devoir repartir après l'été à une petite vingtaine, nous l'espérons.

La pandémie y est pour beaucoup mais pas seulement.

Marseille premier port de France n'est pourtant pas une ville tournée vers la mer, et il est dur de positionner l'IFM, de fidéliser nos adhérents. Notre message n'est pas entendu, mal perçu ? Mal présenté ? S'ajoute la concurrence d'associations partageant les mêmes valeurs maritimes.

Nous devons reprendre vite nos réunions amicales.

Depuis septembre 2020, mais avec beaucoup de retard, le projet de Patrimoine Maritime et son centre d'interprétation maritime prend forme. L'IFM (Méditerranée) est un partenaire.

La sortie du livre géant de Jean-Michel AUPY est également différée.

En ce qui concerne le sous-marin Griffon, il sera de nouveau mis à la vente et est stocké en attente à Toulon....

Comme indiqué lors de nos derniers contacts, nous envisageons un rapprochement des comités Méditerranée orientale (Toulon Provence Corse et Marseille Fos Calanques). Ce rapprochement s'entend sans fusion des comités.

Pour de nombreuses raisons, ne pouvant pas animer de façon optimale les deux associations (les Compagnons du Saga et l'IFM), Michel BOUHRIS annonce qu'il prévoit lors de la prochaine réunion plénière du Comité de passer la présidence à Patrick BARAONA.

D'ici la fin de l'année un nouveau bureau sera mis en place.

Michel BOUHRIS ne quittera pas l'IFM pour autant et restera membre.

Le Président remercie Michel BOUHRIS de son action et Patrick BARAONA de son engagement.

### **3-2-3 Comité Occitanie (Marc CHEVALLIER)**

En 2020 l'année de notre comité avait bien commencée le 5 février par une réunion au Lycée de la mer Paul BOUSQUET et un programme éclectique :

- Une rapide visite des installations du Lycée en matière de formation à la sécurité des personnels navigants, sa plage de manœuvre unique et son partenariat inédit dans l'école du lamanage.

- L'exposé du Commissaire général Thierry DUCHESNE sur « les nouveaux enjeux des approches maritimes, des rades et des abris en Méditerranée française ».
- Une présentation du Crédit Maritime Mutuel de Méditerranée par Bruno LIGUORI, Président et membre de notre comité.

Hélas, notre pic d'activité bisannuel n'a pu avoir lieu, la pandémie de covid19 ayant interdit la tenue d'Escale à Sète. Pour rappel, la manifestation des traditions maritimes Escale à Sète regroupe tous les deux ans plus de 350 000 personnes. Notre comité est très engagé dans celle-ci, au travers du « parrainage » exercé depuis sa création par notre président Marc Chevallier, En participant aussi à l'organisation de son cycle de conférence « Escale Bleue » ainsi que par l'entremise de nos membres, en particulier Wolfgang IDIRI, Directeur-Fondateur, Valérie Moens, responsable nautique, et beaucoup d'autres ...

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2020 nous sommes passés aux réunions « à distance » en visioconférence, ce qui a assez fortement altéré nos taux de présence qui sont passés en moyenne de plus de 60% à seulement 30%.

En octobre 2020 Nous avons reçu :

- Olivier GUIRAUD, Directeur de projet de QAIR pour la ferme éolienne pilote de Port la Nouvelle qui nous a présenté son groupe acteur historique dans la production d'énergie verte et la stratégie mise en œuvre avec la Région Occitanie pour le développement de la filière hydrogène.
- Jean-Marie VIDAL organisateur de la « route du Liban », croisière nautique à caractère humanitaire.
- Martin PERROT pour les solutions de sa société SEABOOST contre l'érosion de la biodiversité marine.

Le 17 décembre 2020, c'est Foad ZAHEDI, Directeur général-fondateur de JIFMAR OFFSHORE SERVICE qui nous a présenté la jeune histoire et le remarquable développement de sa société ainsi que ses projets.

Un grand moment d'Europe pour notre comité : la conférence se faisait depuis l'Espagne et était suivie par un de nos membres embarqués en Grèce ;

Un grand moment d'échanges aussi au sujet de la « Joint-venture » Alizée créée par Jifmar et « Zephyr et Borée » pour porter le projet Canopé de transport maritime hybride-éolien de la fusée Ariane 6, notre ami et membre Jean-Michel GERMA étant administrateur de Zephyr et Borée

Le 18 février 2021 Bertrand WENDLING, directeur général de la Sathoan, l'organisation de producteurs majoritaire dans le poisson bleu en Méditerranée nous a présenté les forces et les faiblesses de la pêche en Méditerranée dans un premier temps, puis nous a donné une vision exhaustive de la pêcherie de thon rouge.

Le 11 mai était consacré aux ports : Michel CAVAILLES, directeur de Port-Camargue, nous a présenté le premier port de plaisance d'Europe. Olivier CARMES, directeur général de Port-Sud de France nous a présenté l'activité et les innovations du port de commerce sétois qui ont valu à celui-ci de se voir décerner le premier prix TEM « Académie de Marine/

SOPER ». Fabien LUAIS, directeur du port de plaisance de Sète, nous a initiés aux subtilités du premier « port connecté » et de l'opération pilote menée sur ses pontons en partenariat avec l'entreprise FALCO.

Nous préparons actuellement notre réunion de reprise « en présence » qui sera festive puisque le 12 juillet verra enfin la remise du Prix de l'IFM 2019 à notre ami Sylvain PIOCH par le président Eudes RIBLIER.

Cette même soirée, Marc CHEVALLIER remettra la médaille de l'ordre du Mérite Maritime à notre amie Valérie MOENS.

Et pour plus d'émotion, nous assisterons au passage de relai de la présidence du comité entre Marc CHEVALLIER et Michel TUDESQ.

A cette heure nos cotisations continuent d'arriver (46), notre liste de membres, purgée mais prenant en compte les adhésions en cours, reste stable à 65.

### **3-2-4 Comité Île-de-France de l'IFM (Alain GENTY)**

La pandémie a hélas suspendu toute activité, d'autant plus que notre sphère d'intervention se situe dans les établissements scolaires.

Même pendant leurs périodes d'ouverture, il n'était pas question de faire intervenir dans des locaux fermés des gens de l'extérieur.

Nous espérons un retour à la normale en septembre, même avec une équipe diminuée et fragilisée par l'effectif et l'âge de ses membres.

### **3-2-5 Comité Charente-Maritime (Henri MASSE)**

Henry MASSE, a réuni une équipe d'universitaires, de plaisanciers et de personnalités autour du patrimoine maritime et espère enfin pouvoir démarrer, la pandémie ayant encore retardé ce démarrage, d'autant plus qu'il souhaite débiter avec l'organisation de conférences : il a les locaux, les conférenciers, un public.

### **3-2-6 Comité Pays de la Loire (Alain BELLOT)**

Le fonctionnement du comité a été, comme pour tous, interrompu brutalement depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020. Après une tentative de reprise en septembre 2020, le deuxième confinement a eu raison de son activité pour l'année 2020. Une assemblée générale tenue par correspondance a permis de contacter nos membres. En dehors d'une réunion du bureau, les 5 premiers mois 2021 n'ont apporté aucune amélioration. La remise en route va probablement être lente, les membres sont hésitants et répondent peu aux sollicitations du bureau. Donnons-nous un peu de temps pour récupérer une activité d'avant crise.

La solution vidéo-conférence n'apporte pas l'amélioration attendue, rien ne remplace l'échange direct. Nos membres sont saturés de demandes de participation à des conférences virtuelles, ils picorent sans s'impliquer. Le nombre d'adhérents, ayant réglé leur cotisation, est à ce jour de 29, nous espérons nous retrouver à 38 en fin d'année.

Bilan de nos trois grands domaines d'actions :

- 1- Un cycle de réunions/conférences mensuelles (En 2020 : 3 réalisées sur 9 prévues)

et 1 réalisée sur 6 prévues au premier semestre 2021).

Nous utilisons à moindre coût la « Maison de la Mer » site de la Fédération Maritime de Nantes dont le comité est membre fondateur. Ce cycle est construit en décembre pour notre A.G. locale puis inscrit sur le site internet de l'IFM et de la Fédération maritime de Nantes. Celles-ci concernent des sujets d'actualité relatifs aux différentes marines. En 2020 seules 3 conférences ont eu lieu (Les nouveaux concepts de sécurité sur les paquebots par un expert du Lloyd's Register of Shipping ; Bilan et avenir du GPMNSN par le président du directoire du port ; l'état de la pêche ligérienne par le président du comité des pêches). Avant le confinement l'assiduité des auditeurs était de 40 personnes environ à chaque conférence. Les élèves de l'ENSM y sont invités permanents, leur taux de présence est fonction des sujets proposés. La trop courte tentative de reprise de septembre n'a fait venir que 15 personnes.

Nous atteindrons les 4 conférences sur l'année 2021.

Les contacts avec nos membres ont pu être maintenus par l'envoi des fiches documentaires produites par le comité Toulon Provence Corse. Un grand merci à Jean-Yves et son comité.

## 2- Participation aux évènements

Les participations 2020 du comité ont toutes été annulées, notamment :

- le départ du « Vendée Globe » aux Sables d'Olonne (3 au 8 novembre),

- l'escale de la course du Figaro à Saint-Nazaire (conditions météo),

séance de l'Assemblée Régionale de la Mer et du Littoral (ARML) piloté par le conseil régional de novembre 2020 annulée. Une autre réunion prévue en janvier 2021 a subi le même sort.

## 3- Activités :

Le comité a participé aux journées du patrimoine à la Maison de la Mer en septembre 2020, Elles permettent de présenter l'IFM et son comité local.

La cohésion et la dynamique des membres du comité tient, comme pour les années passées, sur un petit nombre de personnes (3 à 4) qui s'investissent du mieux qu'ils peuvent.

## 4- Relations avec le siège :

Les rencontres mensuelles avec le siège nous informent des activités de chaque comité et du siège.

Les invitations à participer aux « Mardis de la Mer » en visio-conférence sont très appréciées et relayées vers les adhérents. C'est un très bon moyen de rayonnement vers la société.

Les assises de l'économie de la Mer sont prévues à Nice en septembre 2021. Cette date ne convient pas aux activités prévues du comité des Pays de la Loire, qui ne sera pas présent.

### **3-2-7 Comité Bretagne Sud (Bernard CLAVERIE)**

La pandémie n'a pas permis le redémarrage espéré d'activités du Comité

### **3-2-8 Comité Bretagne Occidentale (Michel MORVAN)**

Comme tous les comités locaux de l'IFM, la pandémie a bouleversé l'activité du comité de Bretagne occidentale. En effet l'objectif majeur du comité tournait autour des fêtes maritimes de juillet : elles sont reportées EN 2024 !!!

- le comité a poursuivi son partenariat avec plusieurs organismes comme le Service Historique de Défense, (expositions, conférences), OCANOPOLIS (où le président Eudes RIBLIER est intervenu avec Catherine CHABAUD sur l'océan bien commun de l'humanité).
- mobilisation également des membres pour produire plusieurs contributions sur la structuration de l'OFB. (Revue maritime 517) et des articles dans d'autres numéros de la revue maritime.
- réponses à différentes enquêtes et consultations de la commission européenne sur la révision des politiques de transport maritime pour la période 2021- 2027, en lien avec les partenaires de Bretagne occidentale dont la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne occidentale, Brest métropole...
- Présence du comité à différentes manifestations organisées par la Marine nationale, les collectivités locales, les organismes de développement comme le technopôle de Brest et le pôle mer et les associations de marins ...
- prix Seignelay : partenariat entre l'IFM et la Chambre nationale des courtiers maritimes : prix attribué pour cette première édition à Emma Lelong.
- durant cette période de pandémie plusieurs de nos collègues en ont profité pour publier différents ouvrages : Alain BOULAIRE. Gilles CHATRY, Anne CHOQUET... : à retrouver sur le site de l'IFM Brest

L'activité majeure durant cette année a été la préparation, l'édition et la promotion de notre ouvrage collectif : « Brest, port des explorateurs » édité par Locus Solus, qui devait être présenté aux fêtes maritimes !!! Ce travail a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs scientifiques, techniques et politiques du Campus mondial de la mer autour d'une belle ambition maritime.

Cette mobilisation a permis sûrement d'augmenter le nombre d'adhérents pour l'année 2020, et en particulier de faire adhérer plusieurs structures comme l'université BBS, le Pôle Mer et le Technopôle, Océanopolis, la CCIMBO, ....

L'activité du deuxième semestre se prépare avec le souhait très fort de retrouver en présentiel l'ensemble des adhérents et sympathisants de notre comité.

- Le comité relance la seconde édition du Prix Seignelay réservé aux diplômés bretons d'un master dans le secteur maritime.
- Remise du Prix coup de cœur de l'IFM Bretagne occidentale aux auteurs de la BD « Beautemps-Beaupré » édités par Locus Solus en lien avec le SHOM. Ce dernier qui fête ses 300 ans organise une superbe exposition aux Capucins où l'on peut admirer « le Canot de l'Empereur » à proximité du nouvel espace 70.8 dédié aux Océans.



Plusieurs événements sont en préparation avec les partenaires brestois, autour des océans, du polaire, (conférence, expositions...)

- Réflexions en cours sur un nouvel ouvrage collectif et un numéro spécial de la Revue Maritime.
- Grand merci encore au Technopôle de Brest (en particulier à Véronique LELOUP) qui a permis de garder un lien entre nous durant cette période très difficile que l'Institut a traversé, tout comme l'ensemble du monde associatif.

Le Président Eudes RIBLIER remercie Michel MORVAN pour son travail et se dit admiratif pour sa coordination du beau livre « Brest, port des explorateurs »,

### **3-2-9 Comité Estuaire de la Seine (Chantal SAYARET)**

Dans le message adressé au Conseil, Chantal SAYARET rappelle que le comité s'est engagé dans la valorisation des activités maritime qui a conduit à la création d'un Port-center.

Elle espère redémarrer ses activités, principalement des conférences, les conférenciers sont au rendez-vous, le lien a été entretenu avec les adhérents, reste à pouvoir se réunir dans une salle.

### **3-2-10 Comité Manche-est Mer du Nord (Serge CARLOT)**

La pandémie empêche

## **3-3 Activités du siège**

### **3-3-1 Groupes de travail**

Le Délégué général Jean-Louis FILLON présente les activités des groupes de travail.

L'IFM a mené à bien une étude consacrée à la relation entre la protection de l'environnement et la stratégie maritime et poursuivi ses travaux relatifs à l'Océan Bien commun de l'Humanité, elle a enfin mis au point un document intitulé « enjeux maritimes » pour le mettre à la disposition de certaines autorités dont Olivier Poivre d'Arvor lors de sa prise de fonctions comme ambassadeur des Pôles et des enjeux maritimes.

Sur le premier thème l'Institut a travaillé par questionnaire adressé à des personnalités du monde maritime, représentatives de sa diversité, elle a aussi mis à contribution des membres de ses comités locaux en particulier de Bretagne occidentale. Les réponses souvent très riches montrent l'opposition entre une vision optimiste et une pessimiste des conséquences des activités humaines en mer. Elles font l'objet d'un document de synthèse qui servira de base à un futur colloque sous forme virtuelle tel que celui organisé en décembre 2020 avec l'ICP dans le cadre des mardis de la mer (11 millions de Km<sup>2</sup>, pour quoi faire ?) puis une publication dans la Revue maritime.

En lien avec l'organisation « Ocean As Common » et avec le CNRS, l'Institut a poursuivi ses travaux en approfondissant avec des universitaires et chercheurs le concept de Bien

commun (publication dans la RM 519) et en établissant un bilan de l'action de la France assorti de propositions qu'elle mettra à la disposition des autorités de l'Etat pour la préparation du congrès mondial de l'UICN (Marseille septembre prochain). L'éditorial du N° 520 sera consacré à ces propositions avant une publication plus complète par la Revue.

Le document enjeux maritimes est une synthèse à la fois documentaire et problématique de questions actuelles : alimentation, énergie, ressources génétiques et minérales, échange, science, culture, loisirs, sécurité et diplomatie. En quelques lignes sont exposés les données objectives et les enjeux qui leur sont liés. C'est un document commode et utile pour toute personne qui se veut au fait de la vie maritime et environnementale.

Le Président remercie Jean-Louis FILLON pour son action et en particulier pour le suivi et la mise en œuvre de l'ensemble de ces travaux.

### **3-3-2 Mardis de la mer**

La saison 2020-2021 s'est terminée en avril. Nous avons tenu les deux premières conférences en présentiels et les suivantes en « distant » via ZOOM. Nous avons ainsi conservé voire augmenté notre public présent avec environ 250 auditeurs et même plus de 350 pour au moins deux séances. Dans un monde saturé de visio conférences, il y a encore un public pour des sujets comme notre conférence sur le Brexit qui a réuni 250 personnes et plus encore pour des thèmes « plus légers » comme « pirates et corsaires » où nous sommes monté jusqu'à 400 auditeurs.

Notre challenge aujourd'hui est de réussir en même temps la conférence en « présentiel » et en « distant » en retrouvant notre auditoire habituel et conservant le nouveau public. Le challenge va être de pouvoir disposer dans toutes les salles de l'ICP des moyens techniques permettent aux auditeurs à distance de disposer bonnes images, de suivre les débats et de poser leurs questions.

Le Président se félicite de la coopération avec Christian Buchet. Ce dernier se félicite de celle-ci et souligne l'élargissement du public cette année : nous avons eu des auditeurs au Canada précise-t-il.

Le Président indique enfin que ce nouveau mode de fonctionnement a permis de disposer d'un enregistrement de l'intégralité des conférences qui sont disponible sur la chaine YouTube de l'IFM créée à cette occasion. Nous disposons ainsi de l'intégralité des conférences de la saison 2020-2021. Un lien est disponible sur le site de l'IFM ([ifmer.org](http://ifmer.org))

### **3-3-3 Prix IFM**

Le Président rappelle que « *Le Prix de l'Institut Français de la Mer est décerné à une personne physique reconnue pour son action en faveur de la connaissance, de la protection, du développement ou du rayonnement de la mer ou des activités marines.*

*Le prix peut être partagé pour récompenser des personnes ayant œuvré conjointement.*

*Les candidatures seront examinées en particulier à la lumière des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité ».*

Le Prix 2019 avait été attribué à Sylvain PIOCH, Maître de conférences en Géographie et aménagement des espaces à l'Université Paul Valéry-Montpellier III. Il lui avait été décerné pour son engagement sur l'éco-conception et l'intégration environnementale des ouvrages maritimes.

La pandémie a retardé sa remise ; elle est désormais prévue le 12 juillet, lors d'une cérémonie amicale organisée à Sète par le Comité Occitanie.

Le Prix 2020 a été attribué à Anne QUEMERE et lui a été remis le 30 septembre dernier, à l'occasion du « Before » de la Sea Tech Week, à Brest. Eudes RIBLIER empêché, a demandé à Michel MORVAN, de le représenter pour cette remise du prix 2020.

Dans son discours il a rappelé les raisons qui ont présidé au choix de notre lauréate : « navigatrice de l'extrême, sensibilisée et "sensibilisatrice" du changement climatique, canotière de la SNSM tout cela est admirable, mais ce qui justifie vraiment le prix de l'IFM, ce sont les qualités humaines que cela traduit, ces qualités qui font les vrais gens de mer. Votre courage, votre droiture et votre attention aux autres, votre enthousiasme et votre humilité face à l'océan »

Le Président a lancé un appel aux membres du Conseil et aux Présidents des comités locaux pour proposer des candidats pour le prix 2021.

### **3-3-4 Partenariat avec le Musée National de la Marine.**

Le Président signale qu'il va signer le 18 juin une convention de partenariat avec le Musée National de la Marine. Cette convention ouverte nous encourage à agir conjointement et peut être déclinée au travers d'activités diverses.

## **4- Rapport financier de l'exercice 2020 et budget 2021**

### **4-1 Résultat 2020**

Le résultat de l'exercice 2020 est positif de 4 153€, après une perte de 7 392,24 € en 2019.

Au 31 décembre 2020, le total des produits s'élève à 75.750 € et le total des charges à 71.597 €

Le résultat de l'exercice sera affecté au report à nouveau portant celui-ci de 106.887,33 € négatif à 102.734,90 € négatif.

Le rapport du trésorier, joint à ce procès-verbal, détaille ce résultat.

Il est le fruit d'un ensemble d'actions ainsi que de la forte réduction des frais de déplacement du fait de la pandémie et de l'absence des Assises.

Il a également été rendu possible du fait de l'abandon de nos bureaux : nous sommes désormais hébergés par le Cluster.

Le Président se félicite de ce retour à une situation positive, mais insiste sur la nécessité de le conforter et de trouver de nouvelles marges pour renforcer nos actions. Il appelle chacun à se

mobiliser pour trouver des publicités et des abonnements pour la Revue maritime, ainsi que des soutiens à nos activités : nouveaux membres, dons.

#### **4-2 Budget 2021**

Le bureau présente un budget à l'équilibre, modeste mais réaliste compte-tenu des incertitudes persistantes. Ce budget permet de maintenir les activités de l'Institut et s'élève à 59 000€ en produits comme en charges.

#### **5-Vote des Résolutions**

- **RESOLUTION N°1 : Adoption du procès-verbal de l'AG du 7 octobre 2020**

« L'Assemblée générale adopte le Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2020 »

La résolution n°1 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N° 2 : Adoption du rapport moral :**

« L'Assemblée Générale ordinaire adopte le rapport moral de l'exercice 2020 présenté par le président Eudes RIBLIER et donne quitus au président, au Conseil d'administration et au bureau. »

La résolution n°2 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N°3: Approbation des comptes**

« L'Assemblée Générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2020 pour un montant de 75 749,87 € en produits et de 71 597,44 € en charges soit un résultat en bénéfice de 4 152,43 € ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans les rapports qui lui ont été présentés par l'expert-comptable.

Elle donne quitus financier au président, au trésorier, au bureau et au Conseil d'administration. »

La résolution n°3 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N°4 : Affectation du résultat**

« L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour 4152,43 € portant ce dernier de -106 887,33 € à -102 734,90€ »

La résolution n°4 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N° 5 : Adoption du budget prévisionnel**

« L'Assemblée générale ordinaire adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2020 pour un montant de 59 000 € en produits et 59 000 € en charges. »

La résolution n°5 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N°6: Réaffectation des subventions**

« Suite à l'application d'un nouveau plan comptable associatif « 2018-06 » les sommes qui étaient aux comptes 102601-2-3 (subventions) sont réaffectées au compte 102400 Autres fonds propres sans droit de reprise »

La résolution n°6 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N°7 Confirmation des Comités locaux**

« Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, l'Assemblée générale confirme les comités locaux de l'IFM suivant :

- Ile-de-France : Alain Genty
- Manche Est-Mer du Nord : Serge Carlo
- Estuaire de la Seine : Chantal Sayaret
- Bretagne occidentale : Michel Morvan
- Bretagne sud : Bernard Claverie
- Pays de la Loire : Alain Bellot
- Charente-Maritime : Henri Masse
- Occitanie : Marc Chevallier puis Michel Tudesq
- Marseille-Fos Calanques : Michel Bourhis puis Patrick Baraona
- Toulon-Provence-Corse : Jean-Yves le Dreff »

La résolution n°7 est adoptée à l'unanimité

- **RESOLUTION N°8 : Résolution complémentaire votée à la demande de notre expert-comptable**

« Suite à l'application d'un nouveau plan comptable associatif « 2018-06 » les sommes qui étaient au compte 102601-2-3 (subventions) sont réaffectées au compte 102400 Autres fonds propres sans droit de reprise ».

La résolution n° 8 est adoptée à l'unanimité

- **Résolution N° 9 : Pouvoirs**

« L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour effectuer toutes les formalités légales, consécutivement à l'Assemblée générale. »

La résolution n° 9 est adoptée à l'unanimité

## **5- Questions diverses**

Aucune question complémentaire n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale à 12h30.

Le Président

Le Secrétaire général

Eudes RIBLIER

Régis MENU